



TERRITOIRE  
PAYS D'AUBAGNE  
ET DE L'ÉTOILE

**METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

**BUDGETS ANNEXES DU TERRITOIRE DU**

**PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE**

ooooo

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**2019**

## Table des matières

<u>I LE BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u> .....	4
<b><u>1.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE</u></b> .....	5
<u>1.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »</u> .....	5
<u>1.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES</u> .....	6
<b><u>1.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u></b> .....	7
<u>1.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u> .	7
<u>1.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u> .	7
<b><u>1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u></b> .....	8
<u>1.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u> .....	8
<u>1.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u> .....	9
<b><u>1.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »</u></b> .....	11
<b><u>1.5. LA DETTE DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »</u></b> .....	12
<u>II LE BUDGET ANNEXE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »</u> .....	13
<b><u>2.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE</u></b> .....	14
<u>2.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »</u> .....	14
<u>2.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES</u> .....	15
<b><u>2.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »</u></b> .....	16
<u>2.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »</u> .....	16
<u>2.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »</u> .....	17

<b><u>2.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »</u></b> .....	18
2.3.1 <u>LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »</u> .....	18
2.3.3 <u>LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »</u> .....	19
<b><u>2.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »</u></b> .....	20
<b><u>2.5. LA DETTE DU BUDGET « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »</u></b> .....	20

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par leurs seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

## I LE BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Cette partie présente les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2019.

- ✓ Pour la section d'investissement :
  - **78 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui correspond à une dépense mandatée de **1,4 M€**.
  - **100 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **4 M€**.
  
- ✓ Pour la section de fonctionnement :
  - **92 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui équivaut à une dépense mandatée de **2,8 M€** et une augmentation des dépenses de **35 %** par rapport à l'exercice 2018.
  - **104 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **6,8 M€** et une augmentation des recettes de **17 %** par rapport à l'exercice 2018.
  
- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme restant à financer s'établit à **8,6 M€** à la clôture de la gestion, soit une diminution de **0,56 M€**.
  
- ✓ Le capital restant dû de la dette s'élève à **1 M€** en diminution de **0,147 M€** par rapport à 2018.

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT	3 716,78	0,00	238,91	3 955,69
INVESTISSEMENT	3 136,35	0,00	-563,08	2 573,27
TOTAL	6 853,13	0,00	-324,17	6 528,96

Le résultat de l'exercice 2019 toutes sections est arrêté pour l'exercice à **-0,32 M€** dont **0,24 M€** en fonctionnement et **-0,56 M€** en investissement.

Ainsi, le Budget « Assainissement » affiche un résultat de clôture de **6,5 M€** qui se répartit de la façon suivante : **3,9 M€** en fonctionnement et **2,6 M€** en investissement.

## 1.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

### 1.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

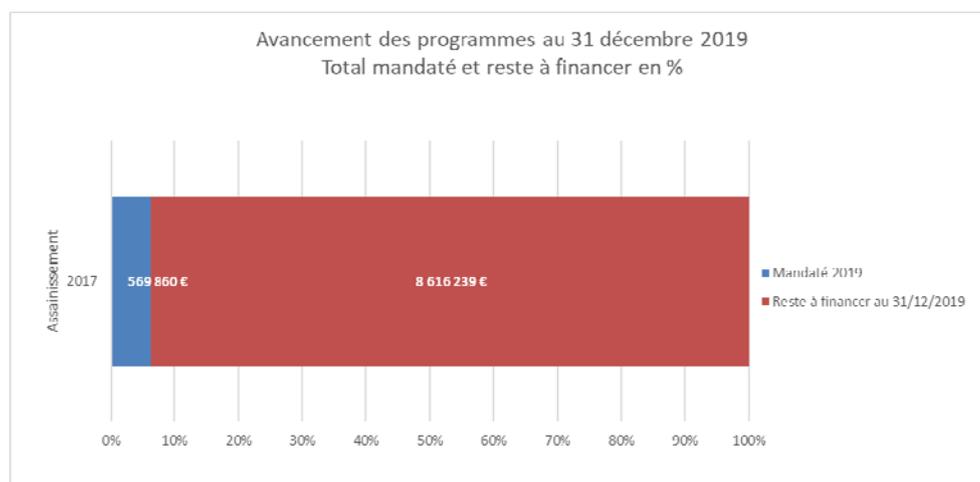
Le tableau ci-dessous présente le programme « Assainissement » et ses principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption
Montant des Autorisations de Programme	11 - Assainissement	9 234,05	9 186,10	0,00	569,86	8 616,24	16,12
Total		9 234,05	9 186,10	0,00	569,86	8 616,24	16,12

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) sur le programme « Assainissement » s'élève à 9,2M€. Ce dernier est composé de 3 opérations dont 93% des montants restent à financer au 31/12/2019.

A volume de mandatement constant, la durée moyenne de résorption des opérations serait de **16 années**.

## 1.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES



Le niveau d'avancement du programme est impacté par les opérations :

- « Extension de la station d'épuration Auriol Saint-Zacharie » dont le reste à financer est de 99%\* ;
- « Extension du réseau assainissement Hameau du Pigeonnier (à la Bouilladisse) » dont le reste à financer est de 88%\* ;
- « Réhabilitation de l'Ovoïde eaux usées Aubagne / Marseille » dont le reste à financer est de 95%\*.

Le reste à financer s'établit donc au 31 décembre 2019 à 8,6 M€.

## 1.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

### 1.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
<b>Recettes réelles</b>	<b>2 021,51</b>	<b>2 229,10</b>	<b>2 465,47</b>	<b>111%</b>	<b>22%</b>
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>2 021,51</b>	<b>2 229,10</b>	<b>2 465,47</b>	<b>111%</b>	<b>22%</b>
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 785,32	2 138,00	2 372,54	111%	33%
74 - Dotations et participations	236,19	91,00	92,73	102%	-61%
75 - Autres produits de gestion courante	0,01	0,10	0,20	200%	1903%
<b>Autres recettes de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		n/a
77 - Produits exceptionnels					
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>629,00</b>	<b>653,79</b>	<b>653,79</b>	<b>100%</b>	<b>4%</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	629,00	653,79	653,79	100%	4%
043 - Opération ordre intérieur de la section					
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>2 650,51</b>	<b>2 882,89</b>	<b>3 119,26</b>	<b>108%</b>	<b>18%</b>
R 002 Résultat reporté ou anticipé	3 204,64	3 716,78	3 716,78	100%	16%
<b>Total des Recettes d'exploitation cumulées</b>	<b>5 855,15</b>	<b>6 599,67</b>	<b>6 836,04</b>	<b>104%</b>	<b>17%</b>

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement 2019 s'élève à **3,1 M€**, soit un taux d'exécution de **108 %** et une variation de **18 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **2,4 M€**, soit un taux d'exécution de **111 %** en évolution de **22 %** par rapport à 2018.
- ✓ Le taux de réalisation des recettes réelles s'explique par le versement du solde des redevances d'assainissement par la SEM en tant qu'ancien délégataire de l'assainissement pour 0,400 M€.
- ✓ Les redevances d'assainissement encaissées pour le compte de la Métropole par les délégataires (SIBAM et SPL l'Eau des collines) est de 1,9M€.
- ✓ Entre les exercices 2018 et 2019, le chapitre 74 « Dotations et participations » a diminué de 143k€, soit de 61%. Cette baisse s'explique par le rattrapage en 2018 de l'encaissement des primes d'épuration 2017. Ces primes sont versées par l'agence de l'eau aux maîtres d'ouvrages publics ou privés afin de rétribuer les bonnes performances épuratoires et d'inciter les bonnes pratiques et les améliorations de celles-ci.

### 1.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
<b>Dépenses réelles</b>	<b>1 578,66</b>	<b>2 319,53</b>	<b>2 072,21</b>	<b>89%</b>	<b>31%</b>
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>1 035,47</b>	<b>1 458,91</b>	<b>1 336,74</b>	<b>92%</b>	<b>29%</b>
011 - Charges à caractère général	894,10	1 153,11	1 067,23	93%	19%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	22,00	40,00	7,33	18%	-67%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	119,37	265,80	262,19	99%	120%
<b>Autres dépenses de fonctionnement</b>	<b>543,20</b>	<b>860,62</b>	<b>735,47</b>	<b>85%</b>	<b>35%</b>
66 - Charges financières		0,10			
67 - Charges exceptionnelles	543,20	760,52	735,47	97%	35%
68 - provisions		100,00		0%	n/a
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>559,71</b>	<b>808,14</b>	<b>808,14</b>	<b>100%</b>	<b>44%</b>
023 - Virement à la section d'investissement					
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	559,71	808,14	808,14	100%	44%
043 - Opérations ordre intérieur de la section					
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 138,37</b>	<b>3 127,68</b>	<b>2 880,35</b>	<b>92%</b>	<b>35%</b>
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1					
<b>Total des dépenses d'exploitation cumulées</b>	<b>2 138,37</b>	<b>3 127,68</b>	<b>2 880,35</b>	<b>92%</b>	<b>35%</b>

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **2,9 M€**, soit un taux d'exécution de **92 %** et une variation de **35 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **2 M€**, soit un taux d'exécution de **89 %** en évolution de **31 %** par rapport à 2018.  
La principale dépense concerne le reversement de la Métropole à la SPL l'eau des collines de la part des redevances assainissement perçues par le SIBAM.  
En effet, un protocole d'accord a été signé avec le SIBAM qui, en plus de l'eau, facture l'assainissement, et reverse le montant de la redevance à la Métropole.
- ✓ Les autres charges de gestion courante concernent le reversement des primes d'épuration à la SPL l'eau des collines. L'augmentation de 120% est liée au reversement de 2018 en plus de 2019.
- ✓ Les charges exceptionnelles concernent la convention de participation financière à l'extension de la station d'épuration (Géolide). Le montant 2019 est impacté par la réévaluation du coefficient d'actualisation (+3,12%).

### 1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

#### 1.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
<b>Recettes réelles</b>	<b>437,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Recettes d'équipement</b>	<b>437,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	437,61			
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)				
<b>Recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
27 - Autres immobilisations financières				
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>559,71</b>	<b>899,33</b>	<b>899,33</b>	<b>100%</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement				
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	559,71	808,14	808,14	100%
041 - Opérations patrimoniales		91,18	91,18	100%
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>997,32</b>	<b>899,33</b>	<b>899,33</b>	<b>100%</b>
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	2 938,87	3 136,35	3 136,35	100%
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>3 936,19</b>	<b>4 035,68</b>	<b>4 035,68</b>	<b>100%</b>

- ✓ Les recettes d'investissement 2019 s'élèvent à **0,9M€**, soit un taux d'exécution de **100%**.
- ✓ L'absence de recours à l'emprunt en 2019, et lors des exercices précédents, permet de conserver une capacité de financement externe pour de futurs projets.
- ✓ Le chapitre 041 « Opérations patrimoniales » concerne la régularisation d'une avance consentie dans le cadre du marché de la STEP d'Auriol Saint-Zacharie pour 91k€.

1.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE  
« ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
<b>Dépenses réelles</b>	<b>170,84</b>	<b>1 134,29</b>	<b>717,43</b>	<b>63%</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>23,90</b>	<b>987,35</b>	<b>570,49</b>	<b>58%</b>
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)		44,21		0%
204 - Immobilisations incorporelles				
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours				
Opérations d'équipement	23,90	943,14	570,49	60%
<b>Dépenses financières</b>	<b>146,94</b>	<b>146,94</b>	<b>146,94</b>	<b>100%</b>
16 - Emprunts et dettes assimilées	146,94	146,94	146,94	100%
26 - Participations et créances rattachées à des participations				
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>629,00</b>	<b>744,97</b>	<b>744,97</b>	<b>100%</b>
040 - Opérations de transfert entre sections	629,00	653,79	653,79	100%
041 - Opérations patrimoniales		91,18	91,18	100%
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>799,84</b>	<b>1 879,26</b>	<b>1 462,40</b>	<b>78%</b>
D 001 Solde d'exécution négatif reporté				
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>799,84</b>	<b>1 879,26</b>	<b>1 462,40</b>	<b>78%</b>

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **1,4 M€**, soit un taux d'exécution de **78%**.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **0,7 M€**, soit un taux d'exécution de **63 %**.
- ✓ L'opération d'extension de la station d'épuration d'Auriol a été impactée par l'absence de levée des réserves, ce qui a empêché le versement du solde du marché de travaux. Un travail d'analyse est en cours afin de finaliser les levées, ou dans le cas contraire de déboucher sur un contentieux.
- ✓ En ce qui concerne l'opération d'extension du réseau assainissement Hameau du Pigeonnier, les travaux ont débuté au deuxième semestre 2019 avec un mandat donné à la SPL l'eau des collines pour la partie création et extension de la station d'épuration. Les différentes avances sur la rémunération et les travaux ont été versées pour 0,3 M€.
- ✓ Pour l'opération de réhabilitation de l'Ovoïde, le solde pour des petits travaux dans le cadre d'un projet de création d'un poste de refoulement sur la Penne sur Huveaune (80% de la prestation payée en 2018) a été versé.  
Le projet a démarré courant 2019 avec la désignation d'un maître d'œuvre en charge de la création des accès au réseau en prévision des futurs travaux. La création des accès étaient bien avancés fin 2019 avec une dépense de 0,17 M€.

## 1.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget « Assainissement » :

*Pour rappel :*

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité de la dette : celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2018	CA 2019
<b>Budgets annexes :</b>			
<b>Budget Assainissement</b>	<i>Recettes de gestion</i>	2 021,51	2 465,47
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	1 035,47	1 336,74
	<b>Epargne de gestion courante (EBG)</b>	<b>986,05</b>	<b>1 128,73</b>
	<b>Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)</b>	<b>49%</b>	<b>46%</b>
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>		
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	543,20	735,47
	<b>Résultat exceptionnel large</b>	<b>-543,20</b>	<b>-735,47</b>
	<b>Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)</b>	<b>442,85</b>	<b>393,26</b>
	<b>Taux d'épargne de gestion</b>		
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>		
	<i>Recettes réelles</i>	2 021,51	2 465,47
	<i>Dépenses réelles</i>	1 578,66	2 072,21
	<b>Epargne brute (EBE)</b>	<b>442,85</b>	<b>393,26</b>
	<b>Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)</b>	<b>22%</b>	<b>16%</b>
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	146,94	146,94
	Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	6 853,13	6 528,96
	<b>Epargne nette (ENE)</b>	<b>295,91</b>	<b>246,32</b>
	<b>Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)</b>	<b>15%</b>	<b>10%</b>

- ✓ Le taux d'épargne nette est de 10% en 2019, soit 5 points de moins par rapport à l'exercice précédent. Le taux est inférieur à celui de l'exercice précédent du fait de dépenses plus importantes sur cet exercice notamment au niveau du rattrapage de reversement de la prime d'épuration et de l'annulation d'un titre sur exercice antérieur.
- ✓ Cela traduit une bonne propension de l'activité SPIC récurrente à générer des recettes susceptibles d'alimenter l'investissement ou de rembourser de la dette (ayant servi à investir).

**LE TAUX D'ÉPARGNE BRUT EST SUPÉRIEUR À CELUI PRÉVU AU VOTE DU BUDGET DU FAIT DES DÉPENSES RÉALISÉES INFÉRIEURES AUX DÉPENSES ESTIMÉES ET D'UNE RE**

### 1.5. LA DETTE DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget « Assainissement » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2019	Remboursement du capital de la dette en 2019	Intérêts de la dette en 2019	Emprunt nouveau 2019	Stock de dette au 31/12/2019
Volume	1 176,00	146,94	0,00	0,00	1 029,06

- ✓ Il s'agit d'un emprunt à taux zéro contracté auprès de l'Agence de l'Eau depuis 2017. La dette sera totalement remboursée en 2026. L'annuité est de 146 937.90€.

## II LE BUDGET ANNEXE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »

Ce budget annexe concerne le site du Mentaure.

La partie ci-dessous présente les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2019.

- ✓ Pour la section d'investissement :
  - **81 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui correspond à une dépense mandatée de **0,44 M€**.
  - **40 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **0,21 M€**.
- ✓ Pour la section de fonctionnement :
  - **16 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui équivaut à une dépense mandatée de **0,08 M€** et une augmentation des dépenses de **35 %** par rapport à l'exercice 2018.
  - **95 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **0,77 M€** et une augmentation des recettes de **17 %** par rapport à l'exercice 2018.
- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme restant à financer s'établit à **0,09 M€** à la clôture de la gestion.
- ✓ Il n'y a pas de dette sur ce budget.

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT	743,86	-217,15	-64,56	462,15
INVESTISSEMENT	-217,15		-7,04	-224,19
TOTAL	526,71	-217,15	-71,60	237,96

Le résultat de l'exercice 2019 toutes sections est arrêté pour l'exercice à **-0,07 M€** dont **0,06 M€** en fonctionnement et **0,01 M€** en investissement.

Ainsi, le Budget « Régie de traitement des déchets » affiche un résultat de clôture de **0,2M€** qui se répartit de la façon suivante : **0,4 M€** en fonctionnement et **-0,2 M€** en investissement.

## 2.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

### 2.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Budget « Régie de traitement des déchets » avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programme	Montant initial	Montant initial restant à financer au	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	16 - Déchet	100,00	94,58	0,00	0,00	94,58	0
Total		100,00	94,58	0,00	0,00	94,58	

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) sur le programme « Déchet » s'élève à **0,1 M€**.

Il se compose d'une opération « réhabilitation du Centre de stockage du Mentaure » dans le cadre de la fermeture du centre.

Le reste à financer s'établit au 31 décembre 2019 à **0,09 M€**.

---

### 2.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES

Une fois les derniers travaux en lien avec la réhabilitation du site terminés, l'opération sera clôturée.

## 2.2.LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »

### 2.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
<b>Recettes réelles</b>	<b>22,24</b>	<b>30,00</b>	<b>18,73</b>	<b>62%</b>	<b>-16%</b>
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>22,24</b>	<b>30,00</b>	<b>18,66</b>	<b>62%</b>	<b>-16%</b>
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	22,24	30,00	18,66	62%	-16%
74 - Dotations et participations					
75 - Autres produits de gestion courante					
<b>Autres recettes de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,06</b>		<b>n/a</b>
77 - Produits exceptionnels			0,06		
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>224,32</b>	<b>254,00</b>	<b>224,32</b>	<b>88%</b>	<b>0%</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	224,32	254,00	224,32	88%	0%
043 - Opération ordre intérieur de la section					
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>246,56</b>	<b>284,00</b>	<b>243,05</b>	<b>86%</b>	<b>-1%</b>
R 002 Résultat reporté ou anticipé	699,00	526,71	526,71	100%	-25%
<b>Total des Recettes d'exploitation cumulées</b>	<b>945,57</b>	<b>810,71</b>	<b>769,76</b>	<b>95%</b>	<b>-19%</b>

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **0,77 M€**, soit un taux d'exécution de **95 %** et varie de **-19 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **0,19 M€**, soit un taux d'exécution de **62 %**, en diminution de **16 %** par rapport à 2018.
- ✓ Cette évolution s'explique par la baisse des recettes liées aux ventes de biogaz produits par le site.  
Cette tendance devrait se confirmer jusqu'à la fin définitive d'exploitation du site.

## 2.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
<b>Dépenses réelles</b>	<b>201,61</b>	<b>188,40</b>	<b>83,28</b>	<b>44%</b>	<b>-59%</b>
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>128,41</b>	<b>172,40</b>	<b>83,28</b>	<b>48%</b>	<b>-35%</b>
011 - Charges à caractère général	128,41	172,40	83,28	48%	-35%
012 - Charges de personnel et frais assimilés					
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)					
<b>Autres dépenses de fonctionnement</b>	<b>73,20</b>	<b>16,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0%</b>	<b>-100%</b>
66 - Charges financières	0,00	1,00	0,00		
67 - Charges exceptionnelles	73,20	15,00	0,00	0%	-100%
68 - provisions					
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>0,10</b>	<b>329,00</b>	<b>0,13</b>	<b>0%</b>	<b>35%</b>
023 - Virement à la section d'investissement	0,00	328,87		0%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,10	0,13	0,13	100%	35%
043 - Opérations ordre intérieur de la section					
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>201,71</b>	<b>517,40</b>	<b>83,42</b>	<b>16%</b>	<b>-59%</b>
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1					
<b>Total des dépenses d'exploitation cumulées</b>	<b>201,71</b>	<b>517,40</b>	<b>83,42</b>	<b>16%</b>	<b>-59%</b>

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **0,08 M€**, soit un taux d'exécution de **16 %** et varie de **-59 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **0,08 M€**, soit un taux d'exécution de **44 %** en évolution de **-59 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les dépenses sur le chapitre 011 sont en diminution de 35%. Ces dépenses concernent la maintenance du réseau « biogaz » (marché public avec PRODEVAL) et des dépenses d'entretien du site (débroussaillage). La diminution s'explique notamment du fait qu'en 2018 un dysfonctionnement du réseau avait entraîné des dépenses d'entretien supplémentaires.



## 2.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »

### 2.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
<b>Recettes réelles</b>	<b>199,66</b>	<b>217,15</b>	<b>217,15</b>	<b>100%</b>
<b>Recettes d'équipement</b>	<b>7,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	7,08			
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)				
<b>Recettes financières</b>	<b>192,58</b>	<b>217,15</b>	<b>217,15</b>	<b>100%</b>
106 - Réserves	192,58	217,15	217,15	100%
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>0,10</b>	<b>329,00</b>	<b>0,13</b>	<b>0%</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement		328,87		0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,10	0,13	0,13	100%
041 - Opérations patrimoniales				
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>199,76</b>	<b>546,15</b>	<b>217,28</b>	<b>40%</b>
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé				
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>199,76</b>	<b>546,15</b>	<b>217,28</b>	<b>40%</b>

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à **0,2 M€**, soit un taux d'exécution de **40 %** pouvant servir aux financements des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **0,2 M€**, soit un taux d'exécution de **100 %**.
- ✓ Les recettes financières correspondent à l'excédent de fonctionnement capitalisé, soit **0,217 M€**.
- ✓ Il n'y a pas eu de nouvel emprunt contracté en 2019.

2.3.3 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
<b>Dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>75,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0%</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>75,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0%</b>
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)		50,00	0,00	0%
204 - Immobilisations incorporelles				
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours				
Opérations d'équipement	0,00	25,00	0,00	0%
<b>Dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
16 - Emprunts et dettes assimilées				
27 - Autres immobilisations financières				
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>224,32</b>	<b>254,00</b>	<b>224,32</b>	<b>88%</b>
040 - Opérations de transfert entre sections	224,32	254,00	224,32	88%
041 - Opérations patrimoniales				
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>224,32</b>	<b>329,00</b>	<b>224,32</b>	<b>68%</b>
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	192,58	217,15	217,15	100%
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>416,91</b>	<b>546,15</b>	<b>441,47</b>	<b>81%</b>

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **0,22 M€**, soit un taux d'exécution de **68%**.
- ✓ Il n'y a pas eu de dépenses réelles dans la section d'investissement en 2019.  
Les dépenses prévues pour couvrir l'achat des inclinomètres (25K€) et pour la réhabilitation du site (50K€) n'ont pas été réalisées.

#### **2.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »**

Les données ne sont pas significatives.

**LE TAUX D'EPARGNE BRUT EST SUPERIEUR FAIT DES DEPENSES REALISEES  
INFERIEURES AUX DEPENSES ESTIMEES ET D'UNE RE**

#### **2.5. LA DETTE DU BUDGET « RÉGIE DE TRAITEMENT DES DECHETS »**

Il n'y a pas de dette sur ce budget.